



**83** AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET  
N° 83 /ASMI/MINTP/SG/DGET/DETROA/DETROA DU **22 OCT 2018**  
**POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
D'UN PONT ET SES ACCES SUR LE FLEUVE MBAM A NCHIAYANG, DANS  
L'ARRONDISSEMENT DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION  
DU CENTRE.**

Dans le but de constituer une liste restreinte de consultants agréés pour la réalisation du contrôle et la surveillance des travaux de construction d'un pont et ses accès sur le fleuve MBAM a NCHIAYANG, dans l'arrondissement de DEUK, département du MBAM et INOUBOU, région du centre, sur financement du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2018 et suivants, le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) à l'intention des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) installés au Cameroun qui désirent participer à la pré-qualification pour ces prestations.

**I- Objet de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI)**

Le présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques pour la réalisation du contrôle et la surveillance des travaux de construction d'un pont et ses accès sur le fleuve MBAM a NCHIAYANG, dans l'arrondissement de DEUK, département du MBAM et INOUBOU, région du centre. Financement : Budget d'Investissement Public du MINTP, exercices 2018 et suivants.

**II- Critères de qualification**

1. être un Bureau d'Etudes Techniques ou un groupement de Bureaux d'Etudes Techniques installé au Cameroun ;
2. Justifier des capacités techniques et financières requises, notamment :
  - présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point III.1 ci-dessous ;
  - avoir une expérience suffisante dans le domaine visé (CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE PONTS ET DE LEURS ACCES) ;
  - disposer du matériel et du personnel compatible avec les prestations à réaliser ;
  - avoir une capacité financière produite par un établissement financier de premier ordre et attestant que le prestataire est capable de préfinancer les prestations à hauteur de 150 millions de FCFA.

**III- Dossier de candidature**

Les BET ou groupement de BET qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) volumes :

**III.1- Volume 1 (Pièces Administratives)**

Le « Volume 1 » comprendra les pièces administratives suivantes datées d'au plus trois (03) mois à la date initiale de remise des offres :

- une lettre de motivation dûment signée du candidat.
- la copie de la patente en cours de validité et certifiée conforme par le service émetteur ;
- l'attestation de non-faillite délivrée par le Tribunal de Grande Instance du lieu de résidence du soumissionnaire (original) ;
- l'original de l'attestation de non- exclusion des Marchés Publics délivrée par l'autorité compétente).

En cas de groupement de BET, les trois dernières pièces ci-dessus mentionnées doivent être fournies par chaque membre constitutif. Dans ce cas, le mandataire du groupement doit être formellement désigné par un acte joint au présent dossier.

**Nota benne :** L'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.

### III.2. Volume 2 (Dossier Technique)

#### III.2.1 La liste des experts-clés

Le candidat fournira la liste de son personnel-clé qu'il compte mobiliser pour la mission, à savoir :

N°	Profils/Formation	Expérience et références
1	<b>Ingénieur ouvrage d'art, expert en construction métallique</b> de formation Ingénieur de Génie Civil ( $\geq$ Bac+ 5) ou plus	(i) avoir au moins quinze (15) ans d'expérience minimale dans l'accomplissement de missions d'appui à la personne publique (études, contrôle,) dans le domaine de la construction d'ouvrage d'art ; ii) ayant déjà conduit à ce poste au moins deux (02) projets d'études ou de contrôle des travaux de construction d'ouvrage d'art dont, au moins un pont mixte ou métallique ( $L \geq 100m$ ).
2	<b>Ingénieur routier,</b> de formation Ingénieur des travaux de Génie Civil ( $\geq$ Bac+3) ou plus	(i) disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience générale et au moins quatre (04) études ou de contrôle routières ( $L > 10km$ ) incluant des ouvrages d'art ( $L \geq 100m$ ), au même poste.
3	<b>Technicien supérieur ouvrage d'art,</b> de formation ( $\geq$ Bac+2) ou plus	(i) disposant d'au moins d'une expérience minimale de dix (10) ans et ayant déjà été à ce poste dans au moins deux (02) projets de contrôle des travaux de construction d'ouvrage d'art dont, au moins un pont mixte ou métallique ( $L \geq 100m$ ).
4	<b>Expert Environnementaliste</b> , de formation ( $\geq$ Bac+3) ou plus	(i) avec une expérience minimale de dix (10) ans et ayant déjà été à ce poste dans des projets de construction ou contrôle des travaux de construction des routes ou des ouvrages d'art.
5	<b>Ingénieur géotechnicien</b> issu du laboratoire géotechnique en sous-traitance avec le BET, et doit être un ingénieur diplômé de formation universitaire $\geq$	(i) disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine du suivi des études ou du contrôle géotechnique des travaux routiers et de ponts, et ayant déjà été à ce poste dans au moins deux (02) projet similaires.

N°	Profils/Formation	Expérience et références
	(Bac+4) ou équivalent	
6	<b>Technicien Supérieur Topographe,</b> de formation ( $\geq$ Bac+2) ou plus	(i) avec une expérience minimale de Sept (07) ans et ayant déjà été à ce poste dans au moins deux (02) projets d'études de routes >20km incluant des ouvrages d'art, et au moins 01 projet (études ou contrôle) de pont de longueur > 50ml

Il est rappelé que les fonctionnaires en service ne sont pas éligibles et toute offre comportant le CV d'un fonctionnaire sera rejetée.

Pour tout le personnel suscit , le candidat fournira les pi ces suivantes dat es de moins de trois (03) mois :

- un curriculum vitae (CV) dat  et sign  par le concern  ;
- copie certifi e conforme du dipl me le plus  lev  ;
- attestation d'inscription   l'ONIGC pour les ing nieurs de g nie civil.

**Nota benne :** La non- production de l'une de ces pi ces entra nera, pour le personnel concern , la note z ro (0).

### III. 2.2 Les r f rences du BET

Le candidat produira la liste de ses r f rences comme prestataire principal ou sous-traitant au cours des dix derni res ann es tout en pr cisant :

- les projets d' tudes ou de contr le de construction de ponts de plus de 75 ml ;
- les projets d' tudes ou de contr le des travaux de bitumage des routes d'un lin aire de 15 km ;
- les projet d' tudes ou de contr le de construction de ponts mixtes de plus de 75 ml.

Pour  tre prise en compte dans l' valuation, chaque r f rence en prestations similaires devra  tre justifi e par l'extrait du contrat comportant les premi res et derni res pages, les pages de signatures, conjointement avec les attestations de bonne fin ou les proc s-verbaux de r ception correspondants d livr s par les services du Ma tre d'Ouvrage. Ces documents devront  tre clairs et lisibles.

Seules les r f rences provenant des structures  tatiques (minist res, mairies, soci t s de d veloppements, etc.) seront accept es.

### III.2.3 Les moyens logistiques, techniques et mat riels

Le candidat pr sentera les moyens techniques et mat riels qu'il compte mobiliser pour la r alisation des prestations. A cet effet, il produira une liste de :

- la liste du mat riel informatique et autres outils du BET avec indication de l' ge :
  - ✓ ordinateurs,
  - ✓ imprimantes,
  - ✓ table tra ante,
  - ✓ scanner,
  - ✓ logiciels,
  - ✓ photocopieuses,
  - ✓ bureaux, armoires, classeurs, etc....
- ✓ La lettre d'engagement avec un laboratoire agr e de **cat gorie B** au moins et son arr t  d'agr ment en cours de validit .
- La liste du mat riel topographique:
  - ✓ station totale, Mire de nivellement, GPS;
  - ✓ niveau, etc ....

NB : Pour tout ce matériel, la justification de la propriété (photocopies certifiées par les services émetteurs des cartes grises ou photocopies certifiées conforme des factures pour les autres matériels) devra être fourni. Les logiciels seront justifiés par les copies des licences.

### III.2.4 L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation, dûment signée du Directeur Général du BET ou de chaque membre du groupement, devra permettre à Monsieur le Ministre des Travaux Publics de procéder à toute vérification jugée nécessaire pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives à la référence ou aux matériels déclarés par le candidat.

**N.B :** La localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

## IV. Critères d'évaluation du Dossier Technique

### IV.1- Critères éliminatoires

- a) dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées ;
- b) offre technique incomplète
- c) fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) n'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 70/100 ;
- e) utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération.
- f) absence d'une capacité financière produite par un établissement bancaire de premier ordre et attestant que le candidat est capable de préfinancer les prestations à hauteur de 150 millions de FCFA

### IV.2- Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur 100 points suivant les critères ci-après :

- |  |   |             |
|--|---|-------------|
| 1) expérience et qualification du personnel expert | = | 60 points ; |
| 2) référence du BET                                | = | 25 points ; |
| 3) moyens matériels                                | = | 15 points.  |

**NB :** Les pièces administratives et techniques signées par les personnalités non compétentes ne seront pas prise en compte.

## IV.3- GRILLE D'ANALYSE DES OFFRES TECHNIQUES RELATIVES A LA REALISATION DU CONTROLE DES TRAVAUX

### BUREAU D'ETUDES TECHNIQUE :

#### I. CRITERES ELIMINATOIRES

- a) dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées ;
- b) offre technique incomplète
- c) fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) n'avoir pas obtenu une note technique supérieure à 70/100 ;
- e) utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération.
- f) absence d'une capacité financière produite par un établissement bancaire

de premier ordre et attestant que le candidat est capable de préfinancer les prestations à hauteur de 150 millions de FCFA

## II. CRITERES ESSENTIELS

### A - PERSONNEL DU BET (60 pts)

Joindre les pièces ci-après :

1-photocopie certifiée du diplôme exigé ;

2- curriculum Vitae daté et signé ;

3-attestation d'inscription à l'ONIGC pour tout Ingénieur de Génie Civil exerçant au Cameroun et éligible à cet ordre.

NB : L'absence de l'une des pièces exigées entraine la note zéro (0) pour le personnel concerné

N°	Rubriques	Note attribuée			Cotation
1	<b>Chef de Mission, Ingénieur Génie Civil ou Ingénieur ouvrage d'art, expert en construction métallique (17 points)</b>				Nom :
1.	<b>Formation : Ingénieur du Génie Civil</b>				
1	Niveau	< Bac+3	< Bac+5	≥ Bac+5	
1	Nbre de Points	Eliminé	0	1	/ 1
1.	<b>Expérience dans l'accomplissement de missions d'appui à la personne publique (études, contrôle,) dans le domaine de la construction d'ouvrage d'art</b>				
2	Nbre d'années (na)	na < 10 ans	10 ≤ na ≤ 15	na ≥ 15 ans	
2	Nbre de Points	0	3	4	/ 4
1.	<b>Expérience à ce poste pour les projets d'études ou de contrôle des travaux de construction d'ouvrage d'art dont, (L ≥ 100ml).</b>				
3	Nbre de projet (np)	0	np = 1	Np = 2	Np ≥ 3
3	Nbre de Points	0	2	5	7
1.	<b>Expérience au poste pour projets d'études ou de contrôle des travaux de construction de pont mixte (L ≥ 75 m).</b>				
4	Nbre de projet (np)	0	np = 1	Np = 2	Np ≥ 3
4	Nbre de Points	0	1	3	5
<b>Sous-total A1</b>					<b>17</b>
2	<b>Ingénieur routier, (8 points)</b>				Nom :
2.	<b>Formation : Ingénieur des travaux du génie Civil</b>				
1	Niveau	< Bac+3		≥ Bac+3	
1	Nbre de Points	Eliminé		1	/ 1
2.	<b>Expérience générale</b>				
2	Nbre d'années (na)	na < 8 ans	8 ans ≤ na < 10 ans	Na ≥ 10 ans	
2	Nbre de Points	0	2	3	/ 3
2.	<b>Expérience dans les études ou le contrôle des travaux routiers (L &gt; 10km) incluant des ouvrages d'art, au même poste (L ≥ 100ml).</b>				
3	Nbre de projet (np)	np < 2	np = 2	Np = 3	np > 3
3	Nbre de Points	0	1	3	4
<b>Sous-total A2</b>					<b>8</b>

N°	Rubriques	Note attribuée	Cotation	
3	<b>Technicien supérieur ouvrage d'art (12 points)</b>		Nom :	
3.	<b>Formation : Technicien supérieur de génie Civil</b>			
1	Niveau	< Bac+2	≥ Bac+2	
	Nbre de Points	Éliminé	1 / 1	
3.	<b>expérience générale</b>			
2	Nbre d'années (na)	na < 7 ans	8 ans ≤ na ≤ 9 ans	n ≥ 10 ans
	Nbre de Points	0	1	2 / 2
3.	<b>Expérience à ce poste dans les projets de contrôle des travaux de construction d'ouvrage d'art dont, (L ≥ 100ml).</b>			
3	Nbre de projet (np)	0	n = 1	n ≥ 2
	Nbre de Points	0	3	5 / 5
3.	<b>Expérience à ce poste pour les projets de contrôle ou travaux de pont mixte (L ≥ 75ml).</b>			
4	Nbre de projet (np)	0	n = 1	n ≥ 2
	Nbre de Points	0	2	4 / 4

Sous-total A3

12

4	<b>Environnementaliste (05 points)</b>		Nom :	
4.	<b>Formation : Universitaire (diplôme se rapportant à la profession)</b>			
1	Niveau	< Bac+3	≥ Bac+3	
	Nbre de Points	0	1 / 1	
4.	<b>Expérience générale</b>			
2	Nbre d'années (na)	na < 7 ans	8 ans ≤ na ≤ 9 ans	n ≥ 10 ans
	Nbre de Points	0	1,5	2 / 2
4.	<b>Expérience à ce poste dans des projets de construction ou contrôle des travaux de construction des routes ou des ouvrages d'art..</b>			
3	Nbre de projet (np)	n = 0	N = 1	N ≥ 2
	Nbre de Points	0	1	2 / 2

Sous-total A4

5

5	<b>Ingénieur géotechnicien (10 points)</b>		Nom :	
5.	<b>Formation : universitaire (diplôme se rapportant à la profession)</b>			
1	Niveau	< Bac+4	≥ Bac+4	
	Nbre de Points	0	1 / 1	
5.	<b>Expérience dans le domaine du suivi des études ou du contrôle géotechnique des travaux routiers et de ponts.</b>			
2	Nbre d'années (na)	na < 7 ans	8 ans ≤ na ≤ 9 ans	n ≥ 10 ans
	Nbre de Points	0	2	3 / 3
5.	<b>Expérience à ce poste pour le contrôle des travaux de pont (L ≥ 100ml).</b>			
3	Nbre de projet (np)	n = 0	N = 1	N ≥ 2
	Nbre de Points	0	4	6 / 6

Sous-total A5

10

6	<b>Technicien supérieur topographe (08 points)</b>		Nom :	
6.	<b>Formation : Technicien supérieur de topographie</b>			
1	Niveau	< Bac+2	≥ Bac+2	
	Nbre de Points	0	1 / 1	
6.	<b>Expérience générale</b>			
2	Nbre d'années (na)	na < 05 ans	na = 06	Na ≥ 07 ans

N°	Rubriques	Note attribuée			Cotation
	Nbre de Points	0	1,5	2	/ 2
6.	<b>Expérience à ce poste pour les projets d'études de routes &gt;20km incluant des ouvrages d'art (L≥50ml).</b>				
3	Nbre de projet (np)	n = 0	np = 1	n ≥ 2	
	Nbre de Points	0	3	5	/ 5
<b>Sous-total A6</b>					<b>8</b>

<b>TOTAL PERSONNEL (A)</b>					<b>60</b>
----------------------------	--	--	--	--	-----------

<b>B-</b>	<b>EXPERIENCE DU BET (25 pts)</b>				
-----------	-----------------------------------	--	--	--	--

1	<b>Expérience comme prestataire principale ou sous-traitant au cours des 10 dernières années, dans les projets d'études ou de contrôle de construction de ponts de plus de 50 ml</b>				
	<b>3 points par projet dûment justifié</b>				
	Nbre de projet	Nombre maximal de projets : 4			
	Nbre de Points	3 points / projet dûment justifié			/ 12
<b>Sous-total B1</b>					<b>12</b>

2	<b>Expérience comme prestataire principal ou sous-traitant au cours des 10 dernières années, dans les projets d'études ou de contrôle des travaux de bitumage des routes d'un linéaire de 15 km</b>				
	<b>2 points par projet dûment justifié</b>				
	Nbre de projets	Nombre maximal de projets: 3			
	Nbre de Points	2 points / projet dûment justifié			/ 6
<b>Sous-total B2</b>					<b>6</b>

3	<b>Expérience comme prestataire principal ou sous-traitant au cours des 10 dernières années, dans les projets d'études ou de contrôle de construction de ponts mixtes de plus de 50 ml</b>				
	<b>3,5 points par projet dûment justifié</b>				
	Nbre de projet	Nombre maximal de projets : 2			
	Nbre de Points	3,5 points / projet dûment justifié			/ 7
<b>Sous-total B3</b>					<b>7</b>

<b>TOTAL EXPERIENCE BET (B)</b>					<b>25</b>
---------------------------------	--	--	--	--	-----------

<b>C-</b>	<b>MOYENS LOGISTIQUES, TECHNIQUES ET MATERIEL A MOBILISER PAR LE BET (15 pts)</b>				
-----------	---	--	--	--	--

1	<b>Moyens logistiques</b> [La note Zéro sera attribuée à tout véhicule de location. Par ailleurs, la preuve de disponibilité du matériel est indiquée au point III.2.3 des TDR				
1.	<b>Véhicule 4x4 pick-up double cabine (en propre)</b>				
1	Nbre de véhicules	Nombre maximal de véhicules : 02			
	Nbre de Points	2 points / véhicule			/ 4
<b>Sous-total C1</b>					<b>4</b>

N°	Rubriques	Note attribuée	Cotation
<b>2</b>	<b>Matériel informatique et Logiciels et moyens de communication</b> [La note Zéro sera attribuée à tout matériel de location. Par ailleurs, la preuve de disponibilité du matériel (factures) est indiquée au point III.2.3 des TDR]		
		Nombre exigé	Note max
	Ordinateur fixe	2 (0,25 pt / ordinateur)	0,5 / 0,5
	Ordinateur portable	2 (0,5 pt / ordinateur)	1 / 1
	Imprimantes	2 (0,5 pt / appareil)	1 / 1
	onduleur	4 (0,25 pt / onduleur)	1 / 1
	Logiciels (Topo, rédaction de pièces écrites techniques, calcul structures, conception routière, selon les TDR)	4 (0,25 pt / logiciel)	1 / 1
	photocopieuses	2 (0,25 pt / appareil)	0,5 / 0,5
	Scanner	1	0,5 / 0,5
	Table traçante	1	0,5 / 0,5
	Connexion internet	4 (0,25 pt / modem)	1 / 1
	Un téléphone fixe au siège, un fax	ens	0,5 / 0,5

<b>Sous-total C2</b>	<b>8</b>
----------------------	----------

<b>3</b>	<b>Matériel Topographique</b> [La note Zéro sera attribuée à tout matériel de location. Par ailleurs, la preuve de disponibilité du matériel (factures) est indiquée au point III.2.3 des TDR]		
		Nombre exigé	Note max
	Station totale	2 (0,5pt/matériel)	1 / 1
	GPS bifréquence	1 (0,5pt/matériel)	1 / 1
	Niveau de précision	2 (0,25pt/matériel)	1 / 1

<b>Sous-total C4</b>	<b>3</b>
----------------------	----------

<b>TOTAL MOYENS LOGISTIQUES ET MATERIELS DU BET (C)</b>	<b>15</b>
---	-----------

<b>TOTAL GENERAL (A + B + C)</b>	<b>100</b>
----------------------------------	------------



## V. Dépôt des Dossiers

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, devront être remis en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé à la Direction des Etudes Techniques Routières et d' Ouvrages d'Art du Ministère des travaux Publics, le 15/11/2018 à 10 heures précises au plus tard, heure locale, avec la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET  
N° 83 /ASMI/MINTP/SG/DGET/DETROA/DETROA20 DU 22 OCT 2018  
POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
D'UN PONT ET SES ACCES SUR LE FLEUVE MBAM A NCHIAYANG, DANS  
L'ARRONDISSEMENT DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION  
DU CENTRE »

## VI. Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire d'ordre technique, s'adresser à la Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrages d'arts, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé, Tél : 222 22 06 54.

## VII. Publication des résultats

L'avis d'appel d'offres restreint tient lieu de publication du résultat de la pré qualification.  
Les candidats retenus à l'issue du présent ASMI seront consultés dans le cadre de l'appel d'offres national restreint pour le **contrôle et la surveillance des travaux de construction d'un pont et ses accès sur le fleuve MBAM à NCHIAYANG**, dans l'arrondissement de DEUK, département du Mbam et Inoubou, région du Centre, conformément à l'article 76 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.

Yaoundé, le 22 OCT 2018

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS



Emmanuel NGANOU D